



*La santé du soldat en tout temps, notre raison d'être*

## APORA 2024 au Bénin : la Direction Centrale du Service de Santé des Armées a tenu le pari

JMS 2024 DANS LES FAB

### « l'Armée en guerre contre le VIH »



VIE DU SERVICE

### Hommage aux Médecins Militaires Maitre de Conférences Agrégés (A la découverte des nouveaux MCA du SSA)

Parole à l'ainé

### Projecteurs sur le Médecin colonel (ER) LAWSON Fred

# Edito



## Sommaire

Edito.....2

Voix de l'expert.....3-4  
INFECTION AU MPOX

Instant news.....5-6

APORA 2024 AU BENIN  
La Direction Centrale du  
Service de Santé des Armées a  
tenu le pari d'une organisation  
innovante et couronnée de  
succès

Découverte focus.....6-8

- Catégorie officier
- Catégorie sous-officier
- Catégorie Homme du rang  
et gradés

Lumière sur.....12-13

Aptitude ophtalmologique  
dans les forces armées  
beninoises

Vie de service.....14-15

Hommage aux Médecins  
Militaires Maître de conférences  
Agrévés

Dossier partenariat.....16

Signature de convention entre  
NSIA Vie Assurances et la  
DCSSA

Evènements à loupe.....17

JMS 2024 dans les FAB

Parole à l'aine.....18-19

Faisant suite à la première édition de bulletin d'info, le présent numéro vient renforcer l'amélioration de la visibilité de notre institution vers nos partenaires au service de notre Armée. Le Service de Santé des Armées fortement engagé dans le soutien sanitaire avec le terrorisme actuel que connaît notre pays. Cette édition se veut nouvelle en apportant une version numérique disponible sur notre site internet.

Dans ce dynamisme, son accès en temps réel à tous les personnels des Forces Armées Béninoises tant au pays qu'en mission ou en stage à l'extérieur se veut un signe fort d'intégration et de partage d'informations. Dans ce numéro, en plus du pari tenu et couronné de succès de l'organisation de la conférence internationale d'APORA, en passant par les nouveaux maîtres de Conférences Agrégés du Service de Santé des Armées, le bulletin a porté un regard particulier sur l'organisation de la Journée Mondiale de lutte contre le SIDA.

Plusieurs évènements sont à attendre en 2025 au Service de Santé des Armées. Tout en vous souhaitant une Bonne et Heureuse Année 2025 avec nos meilleurs vœux, restez avec nous chers lecteurs pour plus de partages. En attendant n'hésitez pas à vous payer une visite gratuite sur notre site Web !

Nous sommes toujours ouverts à toutes vos suggestions de sujets et d'enjeux pour les prochains numéros.

**FAB**  
**ACTU-S@NTE**

Bulletin d'information trimestriel du Service de Santé des Armées du Bénin-N°02-Janvier 2024

Autorisation n°24-3322/EMG/CAB/BIRP/STMPR/SA du 17 septembre 2024 - 01 BP 517 Cotonou

### COMITE DE REDACTION

**Directeur de la publication :**  
Général de division Fructueux  
C.A. GBAGUIDI

**Directeur de la publication  
délégué :**  
Médecin Colonel major Léonce  
AHOUANVOEKE

**Rédacteur en chef :**  
Médecin lieutenant-colonel  
Lévi AGNIWO

**Responsable à la  
communication chargé des  
relations extérieures :**  
CNE Angélique KPADE

**Secrétaire à la rédaction :**  
LTN MAMA KORA Ousséni

**Responsable de la  
photographie :**  
ADJ Rock ACHIA

**Secrétaire et responsables  
aux comptes :**  
SGT MIGAN Arsène

@crédit photos:  
Archives DICRP



**Médecin- Colonel major  
AHOUANVOEKE Léonce**

Directeur Central du Service  
de Santé des Armées

# INFECTION AU MPOX

L'infection au MPOX anciennement appelée variole du singe est une infection rare, causée par le virus de la variole du singe ou « virus Monkeypox = VMP », avec des symptômes très similaires à ceux de la variole, mais moins grave.

La variole du singe a été découverte pour la première fois en 1958 lorsque deux épidémies d'une maladie semblable à la variole se sont produites dans des colonies de singes gardés pour la recherche, d'où le nom de « variole du singe »

Le premier cas humain de variole du singe a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo au cours d'une période d'intensification des efforts pour éliminer la variole

Hors d'Afrique, de rares cas liés à des voyages internationaux ou à des animaux importés aux USA, Israël, Singapour, Royaume-Uni ont été rapportés.

Depuis quelques mois, on note une émergence de nouveaux cas dus à une nouvelle souche plus mortelle et plus transmissible en RDC, au Burundi, Kenya, Rwanda et Ouganda

Un total de 38 465 cas a été recensé dans 16 pays africains depuis Janvier 2022, pour 1456 décès, avec une augmentation de 160% des cas en 2024 par rapport à l'année précédente, selon les données publiées par l'agence de santé africaine (Africa CDC)

L'agence de santé africaine vient de la déclarer comme urgence de santé publique

Au Bénin aucun cas confirmé n'a été déclaré ces derniers mois. Toutefois, le mode de transmission et la migration croissante des personnes et des animaux nous obligent à une veille sanitaire et à la mise en application de mesures spécifiques

## Comment se transmet le MPOX?

Le réservoir naturel de la variole du singe reste inconnu. Cependant, les rongeurs africains et les primates non humains (comme les singes) peuvent héberger le virus et infecter les gens. Le virus de la variole du singe n'a été isolé que deux fois chez un animal sauvage: en 1985 chez un écureuil à corde dans la région de l'Équateur en RDC et en 2012 sur un mangabey mort dans le parc national de Tai, en

RCI.

- La transmission peut se faire par contact direct avec le virus à partir d'un animal ou d'un humain ou par contact indirect à travers du matériel contaminé par le virus
- La transmission d'animal à humain peut se produire par:
  - » morsure ou égratignure, préparation de viande de brousse, contact direct avec des fluides corporels ou avec les lésions,
  - » contact indirect avec les lésions, par exemple par la litière contaminée
- La transmission interhumaine se produit principalement par de grosses gouttelettes respiratoires: un contact prolongé en face à face est nécessaire
- D'autres méthodes de transmission interhumaine comprennent:
  - » le contact direct avec des fluides corporels ou des lésions,
  - » le contact indirect avec le matériel de la lésion, par exemple par des vêtements ou des draps contaminés

## Quels sont les signes d'alerte ?

- Éruption cutanée
- Mal de gorge
- Maux de tête
- Courbatures
- Mal de dos
- Enflamment des ganglions lymphatiques





### Que faire pour ne pas être contaminé?

- Avoir une bonne hygiène individuelle et collective
- Eviter tout contact étroit avec des personnes infectées
- Eviter de partager des objets personnels comme les serviettes, les ustensiles ou des vêtements
- Portez un équipement de protection si vous prenez soin d'une personne atteinte de MPOX
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un désinfectant pour les mains s'il n'y a pas de savon

### Que faire si vous êtes infecté ou si vous soupçonnez une infection au Mpox ?

- Consultez immédiatement un médecin
- Isolez-vous pour éviter de propager le virus
- Suivez les conseils du médecin et en cas de mise sous traitement prenez correctement les médicaments
- Informer vos proches afin qu'ils surveillent leur état de santé ou fassent un dépistage

### Que faire si vous avez été en contact avec une personne infectée?

- Surveillez votre état de santé pendant 21 jours
- Recherchez des symptômes tels que des éruptions cutanées, la fièvre, les courbatures, les adénopathies...
- Consultez un médecin si les symptômes sont présents
- Eviter les contacts avec d'autres personnes durant cette période

### Comment se traite l'infection au Mpox?

- Le traitement est essentiellement symptomatique: réhydratation +++, soins dermatologiques, antiseptiques à visée de prévention des surinfections cutanées, antibiothérapie des surinfections cutanées et pulmonaires, traitement des complications et des maladies sous-jacentes
- Le cidofovir intra-veineux a montré son intérêt dans le traitement des formes graves d'infections à MPV. Mais son coût est élevé et il existe un risque de néphrotoxicité
- Il existe des vaccins dont l'efficacité est plus importante s'ils sont administrés avant exposition

## Conclusion

L'infection au Mpox est une infection généralement bénigne, endémique dans certaines localités d'Afrique. L'inquiétude actuelle est liée à l'apparition soudaine de cas dans plusieurs pays et la découverte d'une souche plus virulente et plus transmissible. L'infection a été déclarée urgence sanitaire par l'agence de santé africaine. Il est de ce fait important pour les FAB de mettre en place un plan de préparation à la riposte.



**Med-LCL CHOKKI Aurel**  
Médecin dermatologue des armées / CNHU-HKM

**APORA 2024 AU BENIN**

# La Direction Centrale du Service de Santé des Armées a tenu le pari...

**...d'une organisation innovante et couronnée de succès**

**D**u 04 au 08 Novembre 2024 s'est déroulée à Cotonou, la 10ème édition de la conférence l'Alliance des Partenaires Africains pour la Réponse rapide aux Epidémies et aux catastrophes ou African Partner Outbreak Response Alliance (APORA). Cette rencontre, autorisée par le gouvernement du Bénin, avec le soutien financier des Etats-Unis d'Amérique par le truchement du Commandement des Forces armées américaines pour l'Afrique (US-AFRICOM), a été l'occasion pour commémorer le 10e anniversaire de l'existence de cette organisation. Elle a connu la participation effective d'une centaine de délégués provenant de 29 états membres.

APORA est une initiative africaine et facilitée par l'US-Africom, créée depuis 2014 à ACCRA à la faveur de l'épidémie d'EBOLA. Elle a pour objectif de renforcer les capacités des pays membres à prévenir, détecter et répondre efficacement aux maladies infectieuses émergentes et aux catastrophes. A ce titre, elle prépare les armées des pays partenaires africains aux épidémies et aux urgences de santé publique, en soutien aux autorités civiles. Composée de 12

Etats membres à sa création, elle en est à 32 à ce jour.

L'objectif de cette 15e rencontre de l'APORA était d'évaluer et de mettre à jour les Procédures Opérationnelles Standardisées (POS) de l'Alliance et de renouveler les membres de son bureau exécutif. Par ailleurs, le comité d'organisation béninois, dirigé par le Médecin Colonel-major AHOUANVOEKE Léonce, Directeur Central du Service de Santé des Armées (DCSSA), a fait le choix de sortir des sentiers battus, pour offrir une partition originale et marquer APORA 2024 d'une empreinte spéciale en 02 volets :

- organiser une manœuvre de simulation grandeur nature ;
- célébrer le 10e anniversaire de APORA.

L'hôtel AZALAI de la plage de Cotonou a abrité les travaux de la conférence. La cérémonie d'ouverture le 4



Directeur Central du Service de Santé des Armées

novembre 2024 a été précédée des honneurs militaires. Le gouvernement béninois y a été fortement représenté avec la présence effective des ministres de la défense, de la santé et de l'intérieur. Etaient également présents, l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, le Command Surgeon de l'US AFRICOM, le Président de Comité exécutif de l'APORA et le représentant résident de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette cérémonie a été l'occasion de préciser les attentes de APORA 2024 : « *together for an effective response* », et de mettre l'accent sur le programme préparé par le Bénin pour meubler ces assises.



Parterre de délégués à la conférence APORA



Annoncée comme innovation majeure dans l'agenda habituel des rencontres de l'APORA, la DCSSA du Bénin, en collaboration avec toutes les structures en charge de la gestion des urgences sanitaires, a déroulé un exercice de simulation grandeur nature dans la matinée du 5 novembre 2024. Cet exercice avait pour but d'éprouver les mécanismes d'alerte, de gestion, de collaboration et de coordination établis par le plan national de contingences ORSEC.

Le scénario de l'exercice est conçu autour d'un accident de circulation, au carrefour de ADOUNKO (commune d'Abomey-Calavi) le long de la route des pêches, impliquant : un convoi militaire, un véhicule de transport en commun et un camion-citerne transportant des hydrocarbures.

Il s'est donc agi, pour la première fois au Bénin à cette échelle, de dérouler la gestion intégrée de haut niveau prévue par les textes en vigueur, et de se soumettre à l'évaluation des autres pays membres. Cette activité majeure, qui a été exécutée avec brio et la satisfaction de tous, a mis en exergue un déploiement logistique impressionnant et une partition parfaite de tous les acteurs.



Il faut signaler que ceci a été possible grâce à l'abnégation et la perspicacité du DCSSA et de ses collaborateurs au sein des différents organes notamment : le Méd-Col GOUSSIKINDE Cyrille, le Méd-LCL AGNIWO Lévi, le Méd-LCL GOMEZ Raoul, le Cne OKPEICHA Abiola. Ont également

montré une implication et une participation remarquables au plus haut niveau : le Chef d'état-major de la Garde Nationale, le Directeur Général Samu Bénin, le Coordonnateur du COUSP-Bénin, le Commandant du GNSP, le Directeur de l'ANPC, les responsables centraux de la sécurité publique et ceux départementaux de la Police Républicaine du Littoral et de l'Atlantique, ...

Au terme de cette activité, les délégués se sont penchés sur l'évaluation et la mise à jour des procédures opérationnelles standardisées (Pos) de l'APORA. Plusieurs constats ont été faits et expriment pour la plupart :

- un manque de visibilité et de prise en compte des dispositions de l'APORA : la non mise en place de la Task force APORA nationale ;
- l'absence de cadre formel régissant la collaboration entre le Service de Santé des Armées ( SSA) et le Ministère de la Santé ;
- le manque de formation et d'équipement du SSA pour jouer une partition plus efficiente aux cotés du Ministère de la Santé, lors des situations d'urgence sanitaire.

Ces observations ont constitué le socle des recommandations de la conférence, à l'endroit des responsables étatiques des états membres, à l'US-AFRICOM et au bureau exécutif de l'APORA.

Le dernier pan des travaux de la conférence a été l'élection d'un nouveau bureau exécutif, le précédent étant au terme de son mandat. Cette élection a connu la reconduction du Président sortant le Médecin Colonel NWOBEGAHAY Julius, ainsi que l'élection de nouveaux membres pour un mandat de 03 ans.

APORA 2024 n'a pas été consacré qu'au travail ; des activités récréatives et de cohésion ont été organisées pour renforcer l'historique hospitalité béninoise. Ainsi, à la faveur de deux diners offerts par le Chef d'Etat-Major Général (CEMG) des Forces Armées Béninoises (FAB) et le Ministre de la défense, les délégués et invités ont pu découvrir la diversité culturelle, artistique, culinaire et historique du Bénin. La soirée culturelle organisée sur l'esplanade de l'Amazone, le 7 novembre 2024, a marqué d'un sceau spécial l'audience, en raison de la célébration du 10e anniversaire de l'APORA avec la coupure d'un gâteau symbolique. Une visite touristique dans la ville historique de Ouidah avec ses principales attractions (route des esclaves, le temple des pythons, le marché des esclaves) a également été au menu de cette rubrique.

C'est avec satisfaction que le 8 novembre 2024, le Général de Division GBAGUIDI Fructueux, Chef d'Etat-Major Général des FAB, a clôturé les travaux de APORA 2024. Il a remercié tous les délégués et partenaires nationaux et internationaux à divers niveaux, pour avoir pris une part active à la tenue et à la réussite des assises de Cotonou. Toutes les délégations ont été gratifiées d'un présent, témoignage de satisfaction, de fraternité et d'hospitalité. C'est le lieu de rendre hommage et de remercier les autorités gouvernementales du Bénin pour avoir autorisé et soutenu l'organisation de cette conférence de l'APORA 2024 à Cotonou.



**Rédacteur :** Médecin Colonel GBAGUIDI Abdias Fructueux

**Chers lecteurs, dans cet article nous irons à la découverte de certains des personnels du service de sante des armées qui se sont remarqu s positivement dans leur conduite et l'ex cution de leurs taches quotidiennes. Bonne lecture !**

### Cat gorie officier

**N**  le 5 novembre 1964   Athi m  au B nin, le M decin Colonel-major Yao F licien HOUNTO est un m decin militaire distingu . Il d bute son parcours acad mique   l' cole publique de Hounkpon (commune d'Athi m  dans le Mono), puis obtient un baccalaur at s rie C avec mention « assez bien » au Prytan e militaire Charles N'Tchor r  de Saint-Louis au S n gal en 1984. Docteur en m decine depuis 1993 gr ce   une th se distingu e   l' cole militaire de Sant  de Dakar o  il a  galement obtenu son brevet de parachutiste, il se sp cialise en imagerie m dicale en France, notamment   l' cole du Service de Sant  des Arm es   Toulon et   l'Universit  Claude Bernard Lyon II, o  il soutient son m moire en 2003.

Sa carri re militaire, d but e en 1984 comme sergent puis m decin-lieutenant en 1993, est marqu e par des fonctions de haut niveau : m decin chef de garnisons (Centre m dico-social de Parakou 1994-1996, Ouidah 1996), m decin praticien au Centre m dico-social de la garnison de Cotonou (1996-1998), puis Chef service d'imagerie m dicale de l'H pital d'Instruction des Arm es-CHU Cotonou (2004-2020), chef du Service National

### Cat gorie sous-officier



**L**e sergent-major PADONOU T. Jacqueline matricule 35035 est n e le 29 mai 1986   Athi me, d partement du Mono. Elle est mari e et m re de trois (03) enfants. Le Sergent-major a obtenu son BAC en 2004. Dans la m me ann e, elle entre   l'INMES et termine brillamment son cursus en  tant 2 me major de promotion en 2007. Elle obtient donc le Dipl me de Sage-Femme d'Etat (DFSE).

Le sergent-major a fait partie de la 1 re promotion du Service Militaire d'Int r t National de d cembre 2007   d cembre 2008. Durant cette p riode, le sergent-major a exerc  sa profession   la maternit  de N'dali. Elle a  galement servi   l'h pital de zone de Lokossa de janvier 2009

### Cat gorie Homme du rang et grad s

**L**e CAPORAI-Chef LAFIA YAROU Abdoul Djamal, matricule 36909 est n  le 08 mai 1989   Kandi, d partement de l'Alibori. Il est mari  et p re de trois (03) enfants. Le CAPORAI-Chef a obtenu son bac D en 2010, incorpor  pour compter du 01 avril 2012 au sein des Forces Arm e B ninoise. Apr s sa formation commune de base   Bemb r k , il a  t  affect    l'Arm e de l'air puis   l'h pital d'Instruction des Arm es de Cotonou le 10 avril 2016 en qualit  d'Aide-Soignant titulaire du Certificat de Qualification Militaire N 1.

Dans ledit h pital, il a successivement servi dans les services des urgences, du bloc op ratoire avant d' tre affect  dans le service de Chirurgie de maxillo-faciale et plastique le 02 octobre 2020. Apr s la fusion par absorption de l'HIA par le CNHU-HKM 2023, il a  t  mut  dans les services des urgences au cours de cette m me ann e, dans le lequel il passera un petit bout de temps avant d' tre  t  mut    nouveau dans le service du CMS-Cotonou au bloc petites chirurgies.

#### Sur le plan disciplinaire


Depuis sa mutation dans le service de chirurgie maxillo-faciale et plastique, le CAPORAI-Chef LAFIA YAROU Abdoul Djamal, a fait preuve d'une discipline exemplaire comme en t moigne son pass , l'int ress  n'ayant jamais  t  l'objet d'une quelconque punition. La culture constante du respect de l'autorit  de ce militaire de rang force



d'Imagerie Médicale (2005-2013) et Directeur de l'HIA de Cotonou (2018-2022), vacataire (2004-2014) puis praticien hospitalier au CNHU-HKM de Cotonou (2022-2024).

Les promotions aux grades successifs au sein de l'armée lui ont permis d'atteindre le grade de Médecin Colonel le 1er Octobre 2013, puis celui de Médecin Colonel-major en 2023. Premier médecin militaire béninois en mission extérieure, il sert en Haïti de 1994 à 1996.

Distingué par des médailles des Nations Unies N°1 et 2 en Haïti 1995 et 1996, et des lettres de félicitations, il prendra sa retraite le 1er janvier 2025 après 40 ans et six (06) mois de service. Son parcours, enrichi par des expériences nationales et internationales, illustre un dévouement exemplaire à la médecine et à l'armée.

 **Médecin**  
**Lieutenant-Colonel**  
**YEHOUENOU TESSI R.T.**  
Médecin radiologue  
CMS Cotonou/CNHU-HKM

à août 2011. Incorporée dans les Forces Armées Béninoises le 30 septembre 2011, le sergent-major a servi à la maternité de l'Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou (HIA-PKOU) d'octobre 2011 à octobre 2013. Elle suit le Cours de Formation Initiale des Sous-Officiers Spécialistes (CFISOS). Elle obtient successivement le CPIF en 2014, le BQ1 en 2016 et le BQ2 en 2018. Elle occupe le poste de major à la maternité de l'HIA-PKOU de juillet 2014 à novembre 2017. Depuis novembre 2017, le sergent-major occupe le poste d'adjointe au Major de la maternité du Centre Médico-Social de la Garnison de Parakou dont elle assure l'intérim en son absence.

Le sergent-major se distingue par son engagement et sa discipline aussi bien sur le plan professionnel que militaire. Elle est assidue à son poste et prend des initiatives pour la bonne marche du service. Elle fournit un service de qualité à ses patientes et rehausse ainsi l'image du CMS. Elle motive et inspire ses collègues de travail et subordonnés par son savoir-faire. Sur le plan militaire, le sergent-major est un personnel très discipliné, disponible pour les différentes servitudes.

 **Médecin-Capitaine**  
**Rachid SANMA**  
Médecin-Chef du Centre  
Médico-Social de la Garnison de  
Parakou



l'admiration. En effet, il exécute les ordres reçus avec intelligence, spontanéité, fidélité et souci constant de compte rendu.

**Sur le plan de l'exécution des tâches**

Le CAPORAI-Chef LAFIA YAROU Abdoul Djamal, dispose de qualités exceptionnelles dans l'exercice de sa fonction. Muté dans un service en cours de création, l'intéressé a fait preuve d'une disponibilité exemplaire. Toujours à la hauteur des tâches exécutées, il a montré un don de soi sans faille pour la prise en charge des patients. Son ardeur au travail, son amour pour le travail bien fait, la grande application dans l'exécution des soins ont contribué efficacement à la satisfaction des patients. La patience, l'ardeur, la persévérance, la polyvalence et l'amour qu'il a pour son travail sont des qualités très remarquables qui permettent de dire que le CAPORAI-Chef LAFIA YAOU Abdoul Djamal est très apprécié pour son poste actuel. Ces qualités professionnelles et disciplinaires font du CAPORAI-Chef LAFIA YAROU Abdoul Djamal, un modèle type de personnel à recommander.

 **Lieutenant-Colonel**  
**HOUNKPEVI Mahounakpon**  
Médecin-Chef service de la Clinique  
Universitaire de Chirurgie Maxillo-Faciale et d'Odonto stomatologie  
du CNHU-HKM

# Retour sur quelques images des temps forts d'APORA 2024



# NSIA VIE ASSURANCES

Des solutions  
sur mesure  
pour protéger  
vos enfants et  
votre famille



## NSIA ALODO

Parce que le départ brusque d'un parent ou d'un tuteur peut bouleverser la vie de votre progéniture avec pour conséquence leur déscolarisation, NSIA Vie Assurance Bénin vous propose la solution NSIA Alôdo.

Avec **4.200 FCFA** par an, vous avez la possibilité d'assurer les frais de scolarité de vos enfants en cas de départ fortuit.

En souscrivant à ce contrat, vous disposez des garanties suivantes :

- ✓ Paiement des frais de scolarité avec un forfait de **200.000 FCFA** pour votre enfant jusqu'à la fin du cycle d'étude en cours.
- ✓ Versement d'une allocation / bourse forfaitaire et annuelle de **120.000 FCFA** (en option).

## NSIA ASSISTANCE FUNÉRAILLES

Faites mieux face aux dépenses liées à l'organisation des funérailles dans nos familles avec NSIA Assistance funérailles.

Avec **4.950 FCFA** par an, l'assuré bénéficie d'une assistance financière allant de **250.000 FCFA** à **1.150.000 FCFA** en cas de décès d'un membre de sa famille.

Toute personne (Assuré principal) âgée de 18 à 60 ans peut souscrire au produit.

## NSIA ÉTUDES

NSIA Études permet de vous garantir un capital en vue d'assurer la continuité de la scolarité de vos enfants au terme de la période de cotisation. Ce capital est servi sous forme de rente annuelle pour le financement des études de vos enfants sur une durée allant de 3 à 5 ans.

En cas de décès de l'assuré au cours de la période de cotisation, NSIA Vie Bénin assure le financement des études des enfants de la date de survenance du décès jusqu'à la fin des études des enfants.

Toute personne physique âgée de 18 à 60 ans peut souscrire au contrat.

## CAREC

Le produit CAREC est une solution d'assurance vie conçue pour offrir un complément de retraite aux travailleurs. À travers ce plan de retraite complémentaire, NSIA Vie Assurances Bénin garantit aux salariés la constitution d'une épargne additionnelle.

La durée minimale de cotisation est de cinq (05) ans pour une prime de 5.000 FCFA au moins.

## NSIA PRÉVOYANCE

Avec NSIA Prévoyance, garantisiez à vos bénéficiaires un capital de 1.000.000 FCFA et plus en cas de décès toutes causes (DTC) ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD).

En bonus, NSIA Vie vous offre les garanties optionnelles en cas d'invalidité permanente et partielle, de décès accidentel et les frais funéraires pour la famille nucléaire. Pour souscrire au contrat, il faut avoir entre 18 et 64 ans.

# “ Aptitude ophtalmologique dans les forces armées béninoises

*La visite médicale de recrutement militaire est une étape clé pour évaluer l'aptitude physique et psychologique des candidats. Les données recueillies au cours d'un examen d'aptitude médicale sont exprimées par la formule dite profil médical du candidat, ou SIGYCOP. Ce profil médical détermine l'aptitude du candidat. Les sigles correspondent respectivement :*

- S** : à la ceinture scapulaire et aux membres supérieurs ;
- I** : à la ceinture pelvienne et aux membres inférieurs ;
- G** : à l'état général ;
- Y** : aux yeux et à la vision (sens chromatique exclu) ;
- C** : au sens chromatique ;
- O** : aux oreilles et à l'audition ;
- P** : au psychisme.

Chaque sigle est affecté d'un coefficient variable de 0 à 6. Ces coefficients couvrent différents degrés, allant de l'absence de toute anomalie jusqu'à l'affection grave ou l'impotence fonctionnelle majeure conduisant à l'inaptitude totale. Cette cotation ou profil médical est l'outil de dialogue entre médecins et commandement, sans trahir le secret médical. Les sigles Y et C correspondent à la fonction visuelle.

## A qui s'adresse cette expertise ?

- aux candidats à l'engagement
- la visite médicale d'incorporation
- la réévaluation du profil médical en fin de période probatoire
- puis en cours de carrière, lors des visites médicales périodiques ou lors des visites médicales d'aptitude particulière à des spécialités ou après une maladie.



Pour chaque niveau d'emploi défini par le commandement correspond un profil médical minimal, notamment en ophtalmologie où les critères d'aptitude varient selon les exigences de la fonction.

L'examen ophtalmologique est donc une véritable expertise qui se veut prédictive ; toute lésion susceptible d'évolution ou de récurrence est éliminatoire afin d'éviter l'aggravation de pathologie antérieure par les obligations militaires et leurs incidences financières.

Le Service de Santé des Armées du Bénin s'inspire du SIGYCOP de la République française, suivant l'arrêté du 29 mars 2021 modifié relatif à la détermination du pro-

fil médical d'aptitude en cas de pathologie médicale ou chirurgicale du 8 avril 2021.

### Comment s'effectue l'expertise ?

Le principe de cotation du Y et du C est de transposer les données recueillies au cours d'un examen fonctionnel ophtalmologique, sous forme d'un coefficient qui, en cas de pathologies, tient compte des affections du globe oculaire ou de ses annexes, selon les directives de l'arrêté

- Y varie de 1 à 6, par gravité croissante. Y = 6 signifie que la personne est inapte à tout engagement ou emploi ;
- C varie de 1 à 5 selon l'importance croissante de l'anomalie du sens chromatique. Il n'y a pas d'inaptitude à l'engagement avec C = 5

Un indice temporaire « T » peut être attribué à l'un des coefficients en cas d'affection susceptible de guérir ou d'évoluer favorablement ; de doute sur la réalité d'un syndrome fonctionnel ; d'incertitude concernant le coefficient à attribuer dans l'attente d'un complément d'information, d'investigations complémentaires.

### Conduite de l'expertise ophtalmologique

En pratique, lors de la visite médicale d'incorporation dans les Forces armées béninoises, une expertise ophtalmologique est systématiquement demandée en cas d'acuité visuelle sans ou avec correction n'atteignant pas 10/10, en cas de strabisme (loucherie), d'antécédent de contusion ou de traumatisme oculaire ou en cas de chirurgie oculaire

### L'aptitude ophtalmologique est déterminée :

- au plan fonctionnel avec la mesure de l'acuité visuelle de loin sans et avec correction, une mesure automatisée de réfraction, systématique pour le candidat qui n'a pas 10/10 d'acuité visuelle à chaque œil sans correction (sous cycloplégie en cas de doute et les candidats pilotes) et la vision des couleurs
- au plan organique en cas d'anomalie, avec un examen ophtalmologique complet

Au terme de l'examen et en fonction du coefficient attribué aux sigles Y et C, l'ophtalmologiste détermine si le candidat est apte, inapte temporaire ou inapte définitif.

### Y et C et niveau d'emploi

- Aptitude générale à l'armée de terre : Y = 5, C = 4
- Aptitude à certains emplois et permis de l'armée de terre : Y = 2 à 5, C = 2 à 4
- Pompier militaire : Y = 3 à 4 ; C = 3 à 4
- Aptitude générale au service de l'armée de l'air et du personnel navigant : Y = 5 ; C = 3
- Officiers de l'armée de l'air et personnel navigant : Y

= 3 à 5 ; C = 1 à 3

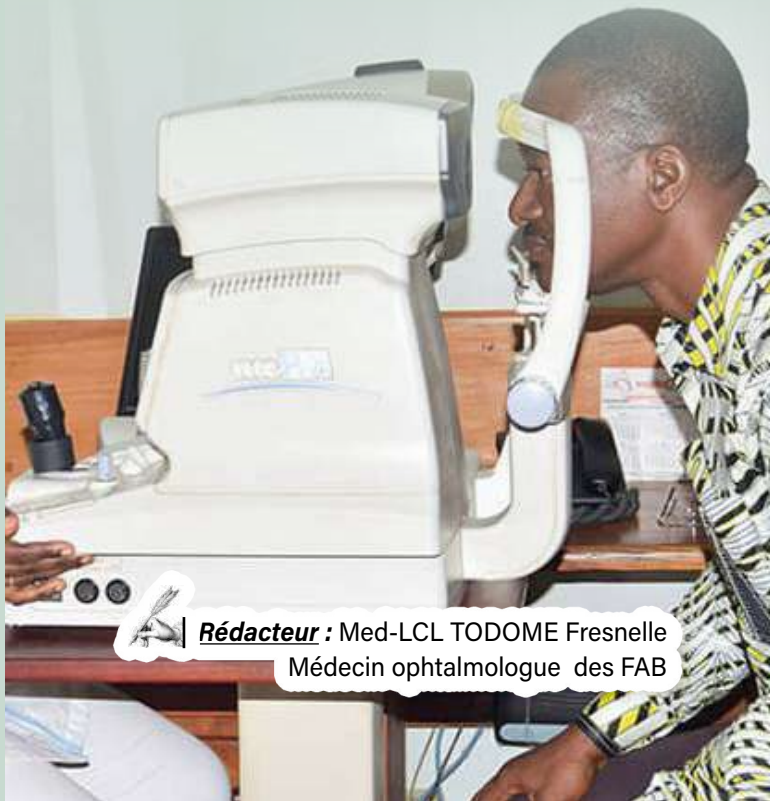
- Spécialités des sous-officiers de l'armée de l'air : Y = 3 à 5 ; C = 1 à 3
- Militaires du rang engagés dans l'armée de l'air : Y = 3 à 5 ; C = 2 à 3
- Aptitude dans la marine : Y = 2 à 5 ; C = 1 à 3
- Y = 6 : inaptitude à tout emploi dans les armées
- C = 3 : limite pour les emplois spécialisés opérationnels
- C = 4 : emplois administratifs ou peu spécifiques
- C = 5 : emplois en état-major, relations publiques, enseignement.

Il n'y a pas d'inaptitude définitive avec le sigle C, que des restrictions d'emploi.

### Recommandations

L'aptitude visuelle en milieu militaire est un domaine extrêmement complexe et constitue un véritable travail d'expert, notamment devant la multitude des spécialités. L'expertise ophtalmologique est donc cruciale pour garantir l'efficacité et la sécurité des militaires, de leur incorporation à leur fin de carrière.

La décision d'attribution d'une spécialité ou d'affectation de la nouvelle recrue ou en cours de carrière doit être faite en collaboration avec l'ophtalmologiste. Les recrues ayant un Y > 1 à la visite médicale initiale doivent être revues par l'ophtalmologiste avant leur incorporation. Une fiche avec les diverses spécialités auxquelles le militaire peut prétendre souscrire devra alors être établie et connue du commandement.



**Rédacteur :** Med-LCL TODOME Fresnelle  
Médecin ophtalmologue des FAB

# Hommage aux Médecins Militaires Maître de conférences Agrégés

**A**ujourd'hui, nous tenons à rendre un hommage appuyé à nos médecins militaires agrégés et enseignants, figures emblématiques d'un engagement inébranlable au service de la science, de l'éducation et de la défense. Leur parcours exemplaire illustre une alliance unique entre l'excellence académique, la rigueur militaire et l'humanité profonde qui anime leur vocation.

C'est avec une immense fierté et une profonde admiration que nous consacrons ces lignes à nos nouveaux récipiendaires du prestigieux concours d'agrégation. Ce moment solennel marque non seulement l'aboutissement d'un parcours exceptionnel, mais également le début d'une nouvelle étape dans leur carrière, où la transmission des savoirs et l'excellence académique seront leurs maîtres-mots.

Les médecins militaires agrégés constituent un corps d'élite au croisement des mondes médical, militaire et académique. Issus d'un concours rigoureux qui récompense l'excellence scientifique et pédagogique, ces professionnels incarnent des valeurs fondamentales telles que le dévouement, la résilience et la quête constante de savoir. En tant qu'enseignants-chercheurs, ils forment les générations futures de médecins, tant militaires que civils, et participent activement à l'avancement des connaissances médicales.

Leur double casquette – scientifique et militaire – leur permet d'apporter une perspective unique sur des enjeux cruciaux comme la prise en charge des traumatismes complexes, la médecine en milieu isolé ou encore la prévention et la gestion des épidémies. Ils contribuent également à développer des innovations technologiques et organisationnelles qui enrichissent tant le monde médical que le domaine de la défense.

Chaque récipiendaire incarne une synthèse remarquable entre expertise scientifique, rigueur intellectuelle et engagement humain. Derrière chaque titre obtenu, ce sont des années de travail acharné, de résilience et de passion qui se révèlent. Leur succès honore non seulement leur propre parcours, mais également les institutions qui les

ont formés et les entourages qui les ont soutenus. Dans leurs disciplines respectives, ils porteront haut les valeurs de l'excellence académique, tout en s'inscrivant dans la dynamique d'un monde en constante évolution, où le savoir est le moteur des transformations.

On ne saurait finir ces propos sans rendre un hommage aux précurseurs de ses derniers dans le domaine de l'enseignement à savoir :

- Médecin –Général de Brigade GNANGNON T. Albert
- Pharmacien-Général de Brigade ABDOULAYE Idrissou
- Médecin-Colonel LAWANI Rafiou
- Médecin- Colonel SEHONOU Jean
- Médecin-Colonel HOUENASSI D. Martin
- Médecin- Colonel ATADOKPEDE A. Félix
- Médecin-Colonel ABOUBAKAR Moufalilou
- Médecin-Colonel ATTOLOU Gilles

La 22ème session du Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales qui s'est déroulé en Guinée Conakry du 04 au 12 novembre 2024 a connu la promotion de 06 nouveaux récipiendaires médecins militaires dans diverses spécialités :

- Médecin-Colonel AIGBE Nestor (Ophtalmologie)
- Médecin-Colonel SOSSA Jean (Urologie Andrologie)
- Médecin-Colonel MAMA CISSE Ibrahim (Médecine du travail)
- Médecin Capitaine de Vaisseau DO SANTOS ZOUNON Alexis Arnaud Wilfrid Comlan (ORL et Chirurgie Cervico faciale)
- Médecin-Colonel ZOHOUN Alban Gildas Comlan (Hématologie biologique)
- Médecin-lieutenant-Colonel AZA-GNANDJI Guy-gérard (Psychiatrie des adultes)

## A présent , un zoom spécial sur les curricula de nos maitres :

VIE D'UN SERVICE  
Vie du service



Incorporé en 2002, le Médecin Colonel ZOHOUN Alban a servi de 2003 à 2007, comme médecin de garnison à Ouidah, Médecin chef à Porto-Novo et Praticien hospitalier à l'ex-HIA-CHU de Cotonou. Il a également pris part à 2 missions de maintien de la paix. Après sa spécialisation en Biologie Médicale, il a assuré les fonctions de Chef de service de Laboratoire à l'ex-HIA-CHU de Cotonou. Recruté assistant en 2016 à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou (Université d'Abomey Calavi), le Médecin Colonel Zohoun Alban a exercé comme Praticien hospitalier spécialiste au CNHU-HKM de Cotonou. Maître de conférences agrégé du CAMES en 2024, le Médecin Colonel Zohoun Alban est Chef de service du Laboratoire et de la Clinique d'hématologie et Directeur des Explorations Diagnostiques au Ministère de la Santé.



Le Médecin Colonel AZA-GNAN-DJI Guy-Gerard est titulaire d'un diplôme de spécialité médicale en Psychiatrie d'adultes. Il a exercé en tant que Chef du service de psychiatrie de l'Ex-Hopital d'Instruction des Armées de Cotonou. Il rejoint ensuite la Clinique Universitaire de Santé Mentale du CNHU-HKM de Cotonou en tant que praticien hospitalo-universitaire et de fait enseignant chercheur à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey Calavi. Il y occupe actuellement le poste de Chef adjoint du Département de Santé Mentale. Lors du 22ème concours d'agrégation organisé par le CAMES en Guinée Conakry en Novembre 2024 il a accédé au grade de Maître de Conférences Agrégé en Psychiatrie d'adultes, consécration d'un parcours élogieux.

Le Médecin Colonel SOSSA Jean est titulaire d'un diplôme de spécialité médicale en Urologie-Andrologie. Il a exercé en tant que Chef Service d'Urologie à l'ex-HIA Cotonou pendant des années. Il rejoint ensuite la Clinique Universitaire d'Urologie-Andrologie (CUUA) du CNHU-HKM de Cotonou en tant que praticien hospitalo-universitaire comme Chirurgien Urologue. Il est également enseignant chercheur de par ce statut à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi. Il obtient au décours du 22ème Concours d'Agrégation du CAMES la promotion au grade de Maître de Conférences Agrégé en Urologie-Andrologie, qui récompense son brillant parcours ainsi que l'abnégation dans ce processus tant rigoureux.



Le Médecin Colonel AIGBE Nestor, né en 1972 à Hounvi (commune de Djidja), est un médecin ophtalmologiste et officier des Forces Armées Béninoises. Après des études primaires et secondaires dans le Zou, il intègre la Faculté des sciences de la santé de Cotonou où il obtient son doctorat en médecine. Il débute sa carrière comme Médecin Chef à Djidja avant d'être incorporé dans l'armée en 2002. Il exerce en tant de médecin chef en corps de troupe à Bembèrèkè, à Parakou et en mission étrangère, notamment à l'ONU-CI. Il obtint son diplôme de spécialité médicale en ophtalmologie au Maroc en 2015. Il débute son assistanat en 2018, puis est inscrit sur la Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître Assistant en 2021. En 2024, il réussit brillamment le 22 concours d'agrégation du CAMES. Officier intègre, il incarne l'excellence avec humilité et une grande sociabilité.



Le Médecin Colonel MAMA CISSE Ibrahim, a obtenu en 2014 son diplôme de spécialité médicale en santé du travail, tout étant praticien hospitalier de 2002 à 2018 à l'ex HIA de Cotonou. Il est titulaire de plusieurs diplômes universitaires (en santé publique et tropicale ; Soutien des forces au maintien de la paix, en toxicologie médicale ; en recherche clinique) obtenus entre 2006 et 2017. Il a participé également à la promotion des activités au sein de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées en occupant le poste de Chef Bureau Assistance Sociale de 2018 à 2019. Il rejoint en 2019 l'Hôpital d'Instruction des Armées, Centre Hospitalo-Universitaire de Parakou (HIA-CHU) en tant que praticien hospitalo-universitaire. Il y exerce depuis lors en tant que chef service de médecine et santé au travail. Il accède au grade de Maître de Conférence Agrégé dans sa spécialité médicale lors du 22ème concours d'agrégation du CAMES organisé en Guinée Conakry en 2024, qui vient couronner son brillant parcours.



Le Médecin Capitaine de Vaisseau DO SANTOS ZOUNON Alexis est le premier Médecin militaire de la Marine Nationale. Nantis d'un diplôme de spécialité médicale en Oto-rhino-laryngologie, il a été Chef service ORL à l'ex-HIA de Cotonou. Il rejoint le CNHU-HKM Cotonou comme praticien hospitalo-universitaire où il exerce actuellement dans le service d'ORL. Il est également Responsable médical à la Préfecture Maritime de Cotonou. Enseignant Chercheur à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi, Il accède au grade de Maître de Conférence Agrégé en ORL et Chirurgie et Chirurgie cervico-faciale, lors du 22ème concours d'agrégation organisé par le CAMES en 2024 en tant que Major dans sa spécialité.



## SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE NSIA Vie Assurances et la DCSSA

Le 29 octobre 2024, NSIA Vie Assurances a signé une convention de partenariat avec la Direction Centrale du Service de Santé des Armées (DCSSA). Grâce à ce partenariat, le personnel militaire de la DCSSA pourra accéder facilement à nos offres d'assurance vie et bénéficier des différents avantages qu'elles offrent, notamment la prévention des risques de la vie. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Médecin Colonel Major Léonce AHOUANVOEKE, Directeur Central du Service de Santé des Armées ; de Monsieur Fréjus DOSSOU, Directeur Général de NSIA Vie Assurances, et de plusieurs responsables des deux institutions. Ce partenariat permettra au personnel militaire de bénéficier de nombreux avantages sur les produits de la NSIA Vie et sur d'autres possibilités au fur et à mesure que l'adhésion sera forte.

Le Directeur a tenu à remercier de l'intérêt et du

soutien accordé à la DCSSA du fait que cet appui nous a permis de faire paraître première édition du bulletin d'information. Cet acte consacre en effet la volonté réaffirmée NSIA VIE à contribuer à l'amélioration de la visibilité de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées ainsi que l'épanouissement de son personnel.

Le DCSSA a aussi tenu à remercier plus particulièrement l'équipe de la Division Organisation Etudes et Planification et plus spécifiquement saluer l'engagement du Médecin Colonel GOMEZ et du CNE KPADE, pour leurs disponibilités et leurs appuis efficace à la concrétisation des échanges. Cette convention contribuera à inscrire résolument la coopération dans une nouvelle dynamique, plus porteuse d'actions susceptibles de hisser davantage le partenariat au niveau des ambitions, en contribuant fortement au bien-être des personnels de la DCSSA.



personnels de la DCSSA et de NSIA VIE à la signature de la convention

# JMS 2024 DANS LES FAB

Depuis que la communauté internationale a consacré le 1er décembre comme la Journée Mondiale de lutte contre le Sida (JMS), les Forces Armées Béninoises ont spontanément suivi le mouvement en manifestant chaque année leur engagement contre cette pandémie. La JMS vise à rappeler à la population l'existence de l'épidémie du VIH dans le monde, et aux décideurs politiques, leur devoir constant de vigilance et d'information à l'égard de l'ensemble de la population.

La célébration de la JMS 2024 a connu la participation des Forces Armées Béninoises dans deux contextes :

- la participation au lancement national ;
- l'organisation du lancement dans les Forces Armées Béninoises (FAB).



Le lancement officiel de la JMS a été fait par le Ministre de la Santé le dimanche 1er décembre 2024 au palais des congrès de Cotonou. Cet événement a été rehaussé par la présence d'une forte délégation de militaires, avec en tête, le Général de brigade BACHABI SANNI Abdul-Baki, en ses qualités de représentant du Ministre de la Défense Nationale et Président du Programme Sectoriel pour la Lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose, le Paludisme les Hépatites, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies en milieu de travail (PLS-TP). Cette cérémonie a également connu la présence du Médecin-Colonel-Major AHOUANVOEKE Léonce, Directeur Central du Service de Santé des Armées (DCSSA) et Vice-Président du PLS-TP.



Pour 2024, le thème retenu est « suivons les chemins des droits ». L'objectif général de cette célébration est d'imprimer dans l'opinion commune que le monde peut mettre fin au sida si les droits de chacun sont protégés. Au Bénin, des instruments juridiques existent pour la protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Il en est de

même dans les FAB avec la Charte du militaire vivant avec le VIH qui a précisé quelques droits liés à la vie du militaire infecté, dans l'exercice de sa profession.

La solennité de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida dans les FAB réside dans le leadership de la première autorité de la défense nationale, monsieur Fortunet Alain NOUATIN, Ministre délégué auprès du Président de la république, chargé de la Défense Nationale qui a naturellement autorisé la tenue de cette manifestation.

La cérémonie officielle a eu lieu le mardi 03 décembre 2024 à l'Etat-Major Général. Elle a réuni le Haut Commandement Militaire, les Partenaires Techniques et Financiers, les militaires de la garnison de Cotonou ainsi que les membres des Institutions Nationales et Internationales intervenant dans le secteur de la santé. Toutes ces parties prenantes ont présenté des communications en rapport avec le thème de la journée et les progrès réalisés dans notre armée. Dans son allocution, le DCSSA a cité de façon condensée les différentes activités menées dans le cadre de la lutte contre le VIH/Sida, puis invité les soldats à "plus de prudence à chaque combat car l'Armée Béninoise a besoin d'hommes forts, valides et très opérationnels". Le lancement officiel a été prononcé par le Général de brigade BACHABI SANNI Abdul-Baki qui dans son allocution, a exprimé son satisfecit à l'endroit de tous les chefs militaires à divers niveaux pour leur soutien pratique en faveur de la promotion de la santé des troupes et son soutien aux frères d'armes porteurs du VIH ainsi que leurs familles, pour leur détermination à vaincre les aléas de cette situation. La cérémonie s'est achevée sur un dépistage VIH et autour d'une collation avec distributions de préservatifs.



# “ Parole a l'aine

*Dans le cadre de la deuxième édition du bulletin d'information des Forces Armées Béninoises Actu santé, allons à la découverte du Médecin Colonel à la retraite FRED LAWSON, Directeur du Service de Santé des Armées de 1994 à 1998 et profitons de ses expériences de Médecin militaire et de Directeur du Service de Santé des Armées. Les fidèles lecteurs pourront ainsi s'abreuver de la richesse de son expérience et s'en inspirer.*

## 1. Pourrez-vous SVP nous rappeler un peu votre profil et votre parcours ?

J'ai été enfant de troupe j'ai fait mes études à Saint-Louis de 1966 à 1969. J'ai commencé parce que ça m'intéressait bien. J'ai finalement intégré en 1978 la faculté de médecine Dakar et deux ans après l'école militaire de santé de Dakar. En 1969 j'ai été retenu pour faire une spécialité qui n'existait pas alors jusque-là dans l'armée, c'était la stomatologie après les conseils du colonel ALE Alphonse et je l'ai achevée en 1975. J'ai présenté ma thèse en 1975. De retour,

le 16 décembre 1976 et un mois après j'ai été nommé à la Direction ; mais tenant à pratiquer ma spécialité j'ai fait des propositions à l'ancien Directeur qui n'ont pas été pris en compte. C'est ainsi que le 10 janvier 1977 j'ai fait des propositions concrètes au conseil militaire : une cotisation mensuelle de 300FCFA dans l'objectif de mettre sur pied le premier cabinet dentaire. Malgré leur accord verbal, la proposition n'a pas été réalisée. Par la suite j'ai été affecté à Natitingou, n'étant pas doté d'un cabinet dentaire, après les demandes administratives via le Chef d'Etat major Général, j'ai commencé à exercer à Parakou où j'ai fait 05ans. De retour à Cotonou, le cabinet dentaire était disponible et j'en avais la charge étant le seul formé. En 1986, j'ai été donc nommé Directeur adjoint et en tant que tel, j'ai proposé au Chef d'Etat-major Armée de Terre, une cotisation mensuelle par officier ou militaires du rang pour mettre sur pied, la caisse de secours médicale parce qu'il y avait que 10 millions de crédit disponible pour gérer les 05 composantes des forces d'alors : les Eaux et Forêts, la Douane, la Police, la Gendarmerie et l'Armée de Terre et cela ne pouvait pas continuer. On a donc obtenu donc 46 millions en 06 mois.

## 2. Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir médecin militaire ?

J'étais enfant qui avait beaucoup souffert et j'ai été élevé par un tuteur dans la rigueur au Togo. Après cinq (05) années



COL ER LAWSON, @crédit photos: Archives DCSSA

de vie chez lui j'ai été admis au collège où on voulait faire de moi un enseignant mais j'ai préféré étudier au Bénin. Arrivé ici, j'ai passé le concours à l'école militaire où j'ai été formé avec rigueur que j'ai apprécié. Ce sont les raisons qui m'ont motivé à rester militaire et j'étais aussi curieux de découvrir ce milieu.

## 3. Dans quel contexte êtes-vous arrivé à la direction du SSA ?

Le contexte dans lequel je suis arrivé il y avait deux autres collègues qui étaient là avant moi : COL (ER) FELIHO et DANKORO et quand ils ont été admis à la retraite, les propositions s'étaient portées sur le Colonel ASSA et moi pour diriger le service de santé. En 1986 j'ai été nommé Directeur adjoint du service de santé et le directeur était le Colonel ADAM ASSA. C'est comme que nous avons accepté ce sacerdoce.

## 4. Quels étaient les difficultés et les grands défis pendant votre temps de commandement ?

Les difficultés, on en rencontre dans toute administration. Cependant voici quelques-unes :

- L'absence de médicament pour le soutien sanitaire

- Nombreux décès au service de pédiatrie ; c'est ainsi que nous avons voulu puiser et compter sur nos propres ressources, évidemment cela n'a pas été facile, on a recu des désaccords mais par la suite la caisse Secours Médicale a été créée
- Des erreurs dans l'exécution de la profession médicale ont été notées ce qui a valu des renvois, des punitions, des commissions d'enquête qui ont pu lever la lumière sur les implications des uns et des autres
- L'absence de matériels médicaux ce qui a suscité parfois la recherche de partenariat notamment celui du grand "ALLIA " qui était un opérateur économique, qui nous a doté de 200 lits chirurgicaux et de matelas, des couvertures avec d'autres matériels que j'ai fait distribuer dans toutes les garnisons depuis Porto-Novo jusqu'à Natitingou.

## 5. Comment avez-vous vécu votre temps de commandement sur le plan professionnel et familial ?

J'ai fait de sacrifices sur le plan professionnel comme personnel. Cela nous a apporté beaucoup de préjudices mais je me donnais en totalité pour le travail de la nation malgré toutes les idées préconçues liées à ma nationalité. Cela a eu un impact sur la gestion de la famille vu les travaux aux heures tardives mais aujourd'hui, je suis fier du parcours et du chemin accompli avec le secours de l'aide divine.

## 6. Quelle fonction exercez-vous actuellement ?

Après avoir exercé au sein du milieu militaire, j'ai créé mon cabinet dentaire "le beau sourier" à Kouhounou. Ce centre n'a pas été l'un des meilleurs jours pour moi, j'ai connu beaucoup de rancœurs qui m'ont emmené à vendre le terrain et le cabinet et à me retirer. Ayant beaucoup de problèmes de santé, j'ai préféré ne pas exercer dans le civil et me reposer.

## 7. Comment voyez-vous aujourd'hui l'avenir du SSA ?



Pour être direct, c'est avec beaucoup de tristesse et une inquiétude non dissimulée que je vois le service de santé dans l'état actuel comparé aux écoles telles que le Val de grâce. Toutes ces rancœurs, ces mésententes, ces manques d'ambitions et avec la

fusion les personnels sont déchirés entre eux sachant que les hôpitaux militaires sont censés être réputés pour leur sérieux et leur professionnalisme. L'exemple que je veux citer est celui où étant souffrant, j'étais venu aux soins à l'HIA Cotonou d'alors. On m'a alors demandé d'aller

payer à la caisse les soins. Ayant appris cela le Médecin-colonel HOUNTO Félicien a intimé l'ordre de me retourner mes sous. Notre grand souhait est de retrouver encore le Service de Santé des Armées et avec beaucoup de rigueur et beaucoup d'amour : ça c'est mon point de vue personnel ça n'engage que moi personnellement.

## 8. Quels conseils pourrez-vous prodiguer au commandement actuel du service de santé des armées du Bénin ?

Ce que je peux donner comme conseil c'est de voir dans quelle mesure on peut redorer le blason du Service de Santé des Armées parce que la manière de concevoir dans l'armée même sur le plan de la santé est différente de la manière de concevoir les choses dans le civil. Il y a moins de trois mois j'ai été reçu ici malade au centre « Lazaré » ils m'ont laissé trainer pendant des heures. De peu s'en est fallu, j'allais y perdre la vie. Je devais me déplacer moi-même pour aller payer les médicaments, c'est ce qui fait la différence dans le milieu militaire, Cette solidarité militaire qu'on se doit de conserver et d'entretenir. C'est ce qui a manqué surtout et je souhaite que cette solidarité revienne dans l'armée et ce n'est que à travers un service bien organisé. Certes, il y a eu des erreurs ça je le reconnais de la part des hautes autorités mais était-ce suffisant pour qu'on puisse fermer un service qui a fait beaucoup de choses. C'est un grand sacrifice l'armée, quelle que soit la situation, et quand on réalise aujourd'hui que l'armée est laissée pour compte, personnellement, tout cela me fait de la peine.

## 9. Avez-vous un mot pour les jeunes du SSA ?

La jeunesse doit prendre conscience de la rigueur, la discipline, la conscience professionnelle, l'amour, le dévouement avec l'oubli total de soi. La jeunesse doit prendre conscience que l'avenir est entre ses mains et se doit d'être sérieux et rigoureux envers soi-même et également envers les autres sans les offenser.

La jeunesse doit aussi prendre conscience que les choses éphémères ne nous conduisent nulle part j'aimerais souhaiter qu'on donne plus d'importance à notre cœur afin qu'on apporte à notre prochain beaucoup plus de bonnes choses. Le goût du métier doit nous guider. Cela est crucial dans le domaine médical : le dévouement pour les autres c'est un principe qui doit nous guider.

Mon colonel honoré d'avoir pu recueillir ces mots je vous prie de recevoir les remerciements des FAB ACTU santé



**Interview:** ADJ ACHIA M. ROCK NICEPHORE



## NSIA Études

Avec **NSIA Études**, sur la base des capitaux choisis, garantisiez au terme de la période de cotisation sous forme de capital ou de rente annuelle de 3 à 5 ans, le **financement des études futures de vos enfants**.

En cas de décès de l'assuré au cours de la période de cotisation, NSIA Vie s'engage à verser immédiatement le capital ou la rente prévue au terme de la période de cotisation afin de permettre à votre progéniture de poursuivre sa scolarité en toute sérénité comme si vous étiez encore là.